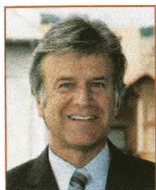


A tout

Point

de Viuz

## Le mot du Maire



Le vandalisme engendre des coûts humains et financiers élevés, Viuz-en-Sallaz n'est pas épargnée par ce réel problème :

- lacération au cutter des bâches et vol d'une partie de la toile du toit du chapiteau,
- tags à répétition sur les murs de la salle culturelle de l'école,
- casse de vitres de la SAC,
- vol des descentes d'eaux pluviales de la salle culturelle et des sanitaires au jardin public,
- destruction volontaire de parterre de fleurs,
- détritres (bouteilles de vin cassées, canettes, cartons à pizza, excréments) qui jonchent le sol des abords de la salle culturelle chaque matin.

Avec l'arrivée des beaux jours, cette déplorable situation va certainement empirer.

Devant ce récurrent état de fait, le

Conseil Municipal, tout en rappelant les enjeux sécuritaires auxquels doit faire face la commune, a considéré qu'il était nécessaire de lancer une étude d'équipement d'un système de vidéosurveillance des abords de la salle culturelle.

Cette nouvelle technologie de protection du citoyen et des espaces publics a attisé des polémiques à ses débuts, notamment le risque d'atteinte aux libertés publiques.

Aujourd'hui, de très nombreuses collectivités sont équipées et sont satisfaites des résultats observés (sur 2 à 3 ans, une diminution de 50 à 60 % de la délinquance de proximité). Ces résultats s'expliquent sans doute par une meilleure compréhension du rôle que joue la vidéosurveillance pour assurer la protection des citoyens et des biens publics.

Le Ministère de l'Intérieur considère que l'installation de la vidéo protection doit remplir un certain nombre de conditions réglementaires.

C'est donc en respectant le cadre de la loi que le Conseil Municipal a lancé une

réflexion en partenariat avec la Gendarmerie et la Police afin d'appréhender tous les éléments nécessaires à l'installation à moyen terme d'un équipement de caméra sur le parvis de la salle culturelle.

Cet équipement coûteux est en partie financé par l'État sur des fonds spécifiques prévus dans la lutte contre la délinquance, la partie restante à la charge de la commune, sera largement récupérée par le coût que représentent les réparations occasionnées par ces actes délictueux (15 000 à 20 000 € par an).

À ce jour, nous sommes dans la phase d'élaboration de ce projet, et afin de prévenir les risques éventuels d'opposition ou de répondre à vos interrogations sur ce sujet, je me tiens à votre écoute, et à la disposition des habitants qui souhaiteraient en discuter.

*Bon été et bonnes vacances  
à toutes et à tous,*

**Serge PITTET,**  
Maire - Conseiller Général

## La médaille de la famille française



Après une aubade de l'harmonie La Cécilienne, Serge PITTET a accueilli la famille GEORGET en Mairie pour remettre à Madame Gisèle GEORGET et son époux, la médaille de la famille française. Au terme d'une année de préparation par Josette LABAYE et sa commission du C.C.A.S., après les démarches requises auprès de l'Union Départemental des Associations Familiales (Udaf) et de la Direction Départementale des affaires Sanitaires et Sociales (Ddass), suivi de l'avis favorable de la Commission Nationale de la Médaille Française, l'occasion était belle en ce 14 juin pour rassembler la famille de cette maman de cinq enfants, qui s'est vue décerner la médaille de bronze accompagnée du certificat correspondant. Avant de clôturer cette émouvante cérémonie par un convivial vin d'honneur, la municipalité a tenu

à compléter ces distinctions par un bijou et un bouquet de fleurs, mettant en avant ainsi la reconnaissance de la nation envers les parents qui ont élevé leurs enfants dans le respect des valeurs républicaines et citoyennes.



## Maison des Brasses et Office Municipal d'Animation (OMA)



Suite à la création de la Maison des Brasses, installée dans l'ancienne gare CEN, il a été décidé de créer deux pôles : un touristique et un d'animation.

Le premier est destiné à la promotion et à la commercialisation du Massif des Brasses plus particulièrement en ce qui concerne le ski alpin et nordique, l'ESF, le bureau des accompagnateurs en montagne, les informations touristiques et les réservations de meublés de vacances.

Le deuxième, piloté par l'Office Municipal d'Animation (OMA), nouvelle association remplaçant l'Office du

Tourisme, a pour objet de créer, d'organiser et d'exploiter des spectacles et animations diverses à caractère culturel, festif, sportif, caritatif, sans oublier des animations commerciales et de loisirs.

L'OMA contribue également à coordonner et aider les interventions des divers partenaires d'animation locale : associations communales et intercommunales.

L'OMA est donc un pôle logistique pour les animations de Viuz-en-Sallaz chargé d'accueillir, d'informer, d'émettre des suggestions à la municipalité en vue de développer la vie associative, de conseiller les bénévoles associatifs et de s'occuper du bon déroulement des manifestations de la commune.

## Ecole de Sevraz = école en danger



En mars dernier, l'inspection académique nous a avertis qu'une baisse d'effectifs sur l'école de Sevraz justifiait une fermeture des deux classes si la tendance ne s'inversait pas d'ici la rentrée 2010. Ouverte en 1904, cette école a accueilli plus de 3500 élèves.

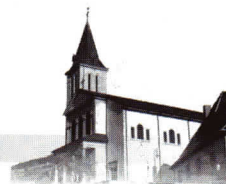
Devant ce risque de fermeture annoncée, la municipalité s'est mobilisée afin que soit créée une garderie périscolaire au sein de l'école pour accueillir des enfants de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 19h00.

L'association Le Dahut, présidée par Carine DESTOUCHES, a été invitée à mettre en place cet accueil périscolaire. Serge PITTET a tenu à préciser aux parents lors d'une rencontre que la commune s'engageait à mettre en place cette structure. Il est important de souligner que cette école ne pourra restée ouverte qu'à la condition d'une mobilisation massive des parents, permettant ainsi d'augmenter les effectifs. Cette école centenaire pourra ainsi continuer son rôle éducatif de proximité.

## Nouvelle embauche à l'accueil



Dans le cadre d'une réorganisation des services administratifs de la Mairie, nous souhaitons la bienvenue à Stéphanie DERVIER, notre nouvel agent d'accueil. Stéphanie partage ce poste avec Mélanie PERRIN, actuellement en BAC PRO secrétariat en alternance sur deux ans.



## Mariage de Marjorie et d'Olivier



Le 9 mai, Serge PITTET, assisté de toutes les secrétaires de la Mairie, a uni Marjorie GATTELET, adjointe administrative, à Olivier JACQUARD sous les yeux remplis d'émotion et de bonheur de leur fille Maeva et de leur famille.

Aux jeunes mariés, nous présentons toutes nos sincères félicitations.

## Traditionnel muguet à la Résidence d'Automne



À l'occasion du 1<sup>er</sup> mai, Monsieur le Maire et la commission CCAS ont rendu visite aux locataires de la Résidence d'Automne leur offrant à chacun un brin de muguet en gage de bonheur et de santé.

## Championnat de France d'échecs pour l'école de Boisinges



Après avoir remporté la finale du 11 mars à Seynod, 10 enfants de l'école de Boisinges se sont qualifiés pour participer au championnat de France d'échecs des écoles à Saint-Hilaire-de-Riez en Vendée les 26, 27 et 28 juin 2009. Un grand bravo à Issam BASSIM, Robin BOURGE, Louise CASTANIER, Pascalyne GAVILLET-PETROUX, Lena GEX-FABRY, Mael MEYNET-CORDONNIER, Estelle MUSY, Julia ROSSO, Sarah VICAT et Camille ZAGHET, qui se mesureront aux enfants sélectionnés des écoles de Paris, Nîmes, Avignon, Lisieux, Bordeaux, Nancy, Lyon, Besançon...

## Achat de défibrillateurs automatiques

En séance publique du Conseil Municipal du 24 février dernier, la municipalité a décidé de faire l'acquisition dans un premier temps de 5 défibrillateurs automatiques qui seront installés comme suit :

- 1 en Mairie
- 1 à la salle culturelle
- 1 à la MJCI
- 1 au dojo
- 1 au vestiaire du football club.

Le défibrillateur automatique s'avère très utile en cas d'arrêt cardiaque, si la victime est secourue sans délai.

En conséquence, une campagne de formation aux premiers secours, PSC1, va être organisée dans les prochains mois. Cette formation s'adresse aux élus de Viuz, au personnel communal et aux présidents d'associations citées ci-dessus, qui bien entendu le souhaiteraient.

## Recensement

### Rappel important à tous les jeunes gens, garçons et filles, qui vont avoir 16 ans :

Il est primordial d'effectuer en mairie votre recensement, qui reste avant tout une obligation légale, dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire. Une attestation de recensement vous sera alors remise ; attestation à conserver précieusement puisqu'elle vous sera réclamée pour toute inscription aux concours ou examens d'état (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).

*Corinne Grillet, Correspondante Défense*

# ■ Belle réussite pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire du dernier voyage du train C.E.N. le 17 mai



*Un sénateur, deux députés, une conseillère régionale, trois conseillers généraux, le président honoraire du Conseil Général, des maires et de nombreux élus municipaux autour de Serge PITTET*

Grâce au partenariat entre la municipalité, l'association « Les Amis du Petit Train », l'Office Municipal d'Animation et les commerçants, le bourg s'est replongé le 17 mai avec succès dans les années cinquante pour une belle fête à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du dernier voyage du train C.E.N. (Chemins de fer Économiques du Nord) effectué, pour rappel, un 14 mai 1959,

reliant Annemasse à Sixt en 2 heures (!).

Autour des véhicules des années cinquante, emmenés par les A.A.A.S., et du train, beaucoup de monde s'était réuni sur la place de la Mairie, pour découvrir des animations diverses telles que prome-



*Le train arrivant dans le bourg...*

nades en ânes, épicier authentique, vendeur de poules..., avant de tous se retrouver autour d'un vin d'honneur ponctué de la nostalgie rétro

autant occasionnée par les souvenirs que par les anecdotes liées à ce train historique.



*Des élus et élus version 50's...*



## ■ C.C.A.S. : Stages de prévention des chutes

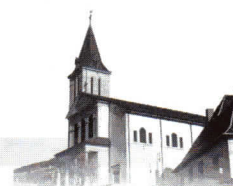
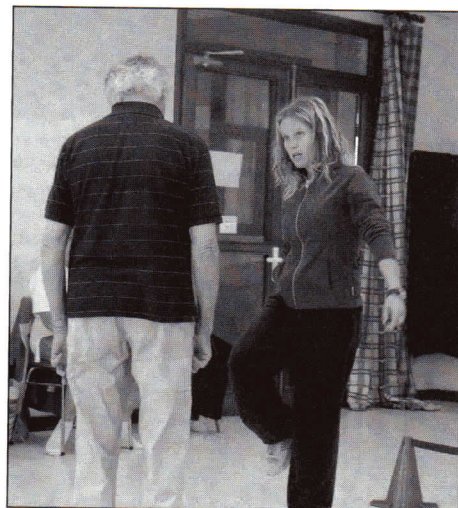


Prévenir les chutes et apprendre les bons réflexes pour ne pas tomber, tel est le thème des sessions organisées par le C.C.A.S. et l'association Siel Bleu (Sport initiative et loisirs). Ces stages sont proposés par l'association suite à un terrible constat :

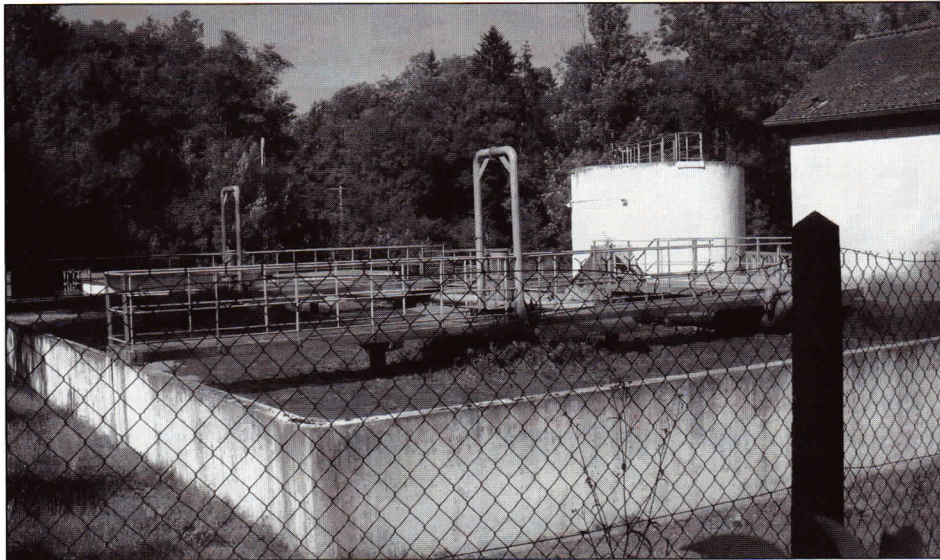
2 millions de personnes âgées de plus de 65 ans chutent chaque année. Ces cycles de 20 séances d'une heure chacune, accueillent 20 personnes et permettent à chacun de pratiquer une activité physique douce et un travail sur l'équilibre, de conserver son autonomie et de lutter contre la solitude en toute convivialité. Chaque cycle est financé par la CRAM et le CCAS, 15 euros restant à la charge de la personne inscrite pour couvrir l'assurance et l'adhésion à l'association.

Fort d'un réel engouement collectif et de ce succès, le C.C.A.S. prévoit

un autre cycle en octobre et vous informe déjà qu'un stage « mémoire » est prévu à l'horizon 2010.



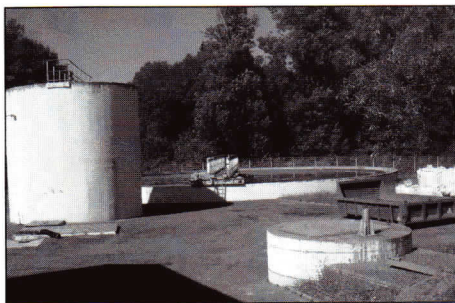
## ■ Intercommunalité : Le syndicat du Thy



Station d'épuration de Peillonex

### L'histoire

Le Syndicat du Thy qui a pour mission la gestion des eaux usées, a été créé le 19 décembre 73 avec pour objectif l'étude puis la réalisation d'un collecteur d'eaux usées et d'une station d'épuration qui furent opérationnels en 1980. Son premier président fut Serge REVUZ Maire de La-Tour-en-Faucigny. Le syndicat regroupe les communes de Peillonex, Saint-Jean-de-Tholome, La-Tour-en-Faucigny, Ville-en-Sallaz et Viuz-en-Sallaz. Son siège se situe à la Mairie de Peillonex. Il est actuellement présidé par Jean-Pierre Janin.



Station d'épuration de Peillonex

### Le Fonctionnement

Ce syndicat est administré par un conseil syndical. Celui-ci est composé de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par commune adhérente, élus par leurs conseils municipaux respectifs pour la durée du mandat municipal. Au début de

chaque mandat, le conseil syndical élit un bureau comprenant :

- Un président
- Cinq vice-présidents (soit un par commune)

et une commission d'appel d'offres composée de trois membres titulaires et trois suppléants.

Le syndicat du Thy a la maîtrise d'ouvrage des installations de transport des effluents d'eaux usées (collecteur de 3 700 mètres le long du ruisseau du Thy) et de leur traitement (station d'épuration).

La Lyonnaise des Eaux est chargée de l'entretien et de l'exploitation de la station d'épuration et du collecteur intercommunal depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2012.

Les réseaux de collecte et d'évacuation des eaux usées vers le collecteur intercommunal sont de la compétence de chaque commune adhérente.

Une partie des boues est épandue par les agriculteurs. Avant chaque épandage, les boues sont analysées pour la détection éventuelle de bactéries telle que la salmonelle ou autres.

### Les Moyens

Chaque commune adhérente verse au syndicat une contribution par habitant.

Il perçoit aussi une subvention de l'Agence de l'Eau par rapport au bon fonctionnement de la station d'épuration, ainsi que les attributions du FCTVA.

### Les Réalisations

Une station d'épuration par boues activées en aération prolongée, d'une capacité de 7 000 équivalents habitants.

Un collecteur intercommunal de 3 700 m.

Un agrandissement de la station en 1996.

### Travaux en cours :

Une étude diagnostique pour la recherche des eaux parasites dans les réseaux d'assainissement des communes du syndicat qui se jette dans le collecteur intercommunal. Étude confiée au cabinet SCERCL le 14 mai 2009 (durée des travaux 12 mois).

### Les Projets

Signature d'une convention pour une période de 5 ans avec le syndicat de Bellecombe pour la prise en charge du surplus de nos boues à partir de l'été 2009. Celles-ci seront stockées, déshydratées, puis séchées en serres pour être ensuite transformées en granules.

Le syndicat du Thy se chargera de l'acheminement des boues liquides égoutté à la STEP de Bellecombe dans le silo de stockage de 270 m<sup>3</sup> mis à disposition, ainsi que du rapatriement des granules à la station de Peillonex en vue de leurs épandages.



Serre de séchage du syndicat de Bellecombe

Gérard Milési, conseiller spécial Intercommunalité



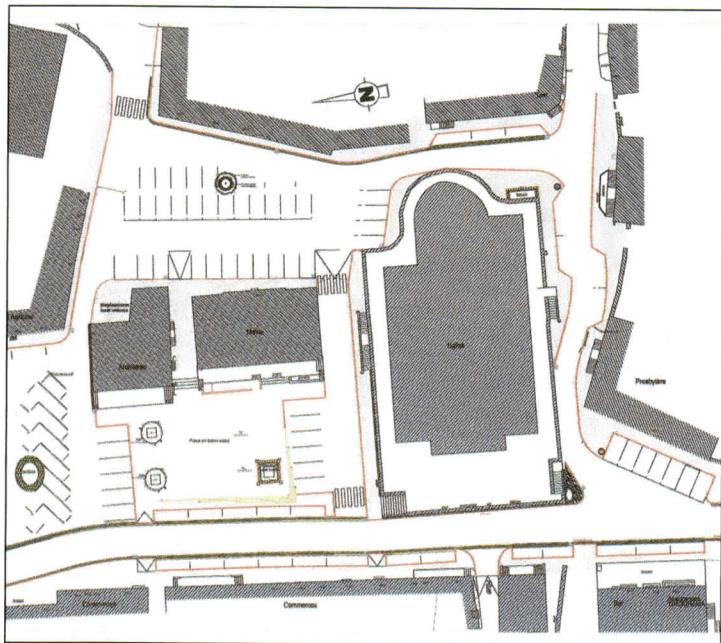
Depuis le début avril, le centre bourg est en travaux. Notre place avait besoin d'un sérieux lifting et par conséquent, d'aménagements, qui vont améliorer la cohabitation voitures- piétons, notamment par la réalisation de trottoirs, pour sécuriser les déplacements à pied, et par un rétrécissement de la route pour ralentir la vitesse des véhicules.

Pour éviter trop de perturbations pour les commerces, le chantier se déroule en plusieurs tranches.

La première consistait à reprendre tous les réseaux d'eau, d'assainissement et pluviale, de tous les bâtiments publics et privés, ainsi que les fontaines et toilettes publiques. Parallèlement, la mise en souterrain et le renforcement du réseau électrique, des lignes télécoms, des bornes forains et la reprise de tout

l'éclairage public ont été nécessaires.

La deuxième tranche fut la création d'un trottoir entre le presbytère et l'église, mais aussi rue des Anges et rue de la Paix. La restructuration du parking derrière la Mairie et le revêtement goudron parachève le tout. À noter le



Plan de la future place

petit tronçon de route, entre l'église et le presbytère devient praticable en sens unique (sens Ville-en-Sallaz – Viuz-en-Sallaz uniquement).

La troisième tranche concerne le parking devant le Crédit Agricole remis à niveau et regoudronné (ce n'est pas un luxe !!!) ainsi que le parvis de la Mairie, en béton sablé, qui lui ne sera plus ouvert à la circulation, ce qui laissera le champ libre pour l'animation et autres manifestations, ou plus simplement pour papoter tranquillement entre amis !

Et enfin la quatrième tranche est dédiée à la création d'un trottoir digne de ce nom, tout le long des commerces du bourg, qui permettra de se déplacer du parking Bellevue (vers le jardin public), jusqu'à la boutique d'Emilie (en haut du bourg), sans avoir à marcher sur la route, et ce, même avec une poussette.



<b>Coût des travaux :</b> Lot 1 eau et assainissement	124 519
Lot 2 aménagements (trottoirs, bordures, enrobés...)	283 208
Lot 3 électricité, éclairage	113 207
Lot 4 arbres et mobilier urbains	13 260
<b>Total</b>	<b>534 194</b>

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 50 % grâce à la participation de l'état via le fond FISAC et du département via les fonds du SMDEA et SELEQ, complétée diverses subventions provenant des crédits cantonalisés du Conseil Général.





Nouveau rond-point Route des Brasses

### D'autres travaux sont en cours :

**La réalisation d'un terrain de foot en herbe :** ce chantier se déroulera sur deux ans. La première phase consiste au remblaiement de la pente naturelle du champ, pour créer une surface plane, et suffisante pour accueillir une aire de jeu réglementaire. Quand au positionnement de ce futur stade, il a été défini, pour ne pas obérer les autres projets comme, le stationnement proche de la salle culturelle et la construction d'un gymnase prévue à l'horizon 2012/2013.

D'autres chantiers importants devraient démarrer dans l'automne, comme l'assainissement à Brégny, ou la construction d'un réservoir au Déluge. À suivre dans notre prochain numéro.

*Pascal Pochat-Baron 1<sup>er</sup> adjoint au Maire*

### Quand on reparle de dégradations...

C'est au matin du premier jour de l'été qu'il ne nous restait plus que notre consternation et notre colère envers ces actes de dégradations gratuits sur les chapiteaux de la CC4R et municipaux. Une plainte a immédiatement été déposée. Coût d'un chapiteau : 20 000 euros.



Actes de dégradations gratuits commis sur les chapiteaux



## L'hiver 2008-2009 :

La station des Brasses vient de bénéficier d'un hiver excellent, tels que les dirigeants et responsables souhaiteraient en connaître chaque année. Si l'enneigement et la météo ont répondu aux espérances, l'addition de différents facteurs d'évolution, nous a permis de classer cette saison 2008-2009 d'encourageante pour une continuité raisonnable.

En effet, pour cette dernière saison, le chiffre d'affaires global des Brasses a été arrêté à 1 434 877 euros (48 186 forfaits individuels vendus et 6 351 forfaits groupes) soit une progression de 40 % par rapport à la saison précédente (2007-2008). En ski alpin, la progression est sensiblement équivalente, par contre le domaine de ski nordique à Plaine-Joux reproduit la chute constatée depuis 4 ans au niveau départemental.

Le Syndicat du massif des Brasses et ses délégués de Viuz-en-Sallaz (Serge PITTET, Jean-Pierre CHENEVAL, Pascal POCHAT et Pierre VALENTIN) se réjouissent que, les efforts entrepris, dans le cadre d'un contrat d'objectif signé avec le Conseil Général de Haute-Savoie

sur le domaine alpin, portent leurs fruits. En effet, si les skieurs ont été plus fidèles et plus nombreux c'est aussi parce ce qu'ils ont apprécié tout particulièrement :

- L'installation du réseau de neige de culture (60 enneigeurs, 7 canons à neige)
- Le re-profilage de certaines pistes, afin de garantir à une plus large clientèle la totalité du domaine
- La mise en application de la norme ISO 9001 exigeant la sécurité, l'accueil et la qualité de l'offre-ski,
- L'option pré-vente des forfaits-saison, qui donne l'avantage d'un tarif préférentiel générant une fidélisation des skieurs de proximité. Grâce à cette option **3 444 forfaits-saison** ont été vendus, cela représente **une progression de 30 %** sur la saison précédente.
- L'élaboration d'une grille tarifaire adaptée à la clientèle familiale, liée à notre étroite relation avec les stations voisines des Alpes du Léman (Massif d'Hirmentaz et Espace Roc d'Enfer) et à notre classement départemental de station moyenne.
- L'ouverture de la Maison des Brasses réunifiant toutes les compétences touristiques, d'animations et de services sur l'ensemble des quatre communes du syndicat : Viuz en Sallaz, Saint-Jeoire, Bogève et Onnion.

## Les projets 2009-2010 :

Ils se concrétiseront par :

- La mise à disposition de l'ancien chalet de l'Office de Tourisme de

Viuz, « à titre gracieux » pour la création d'une nouvelle caisse billetterie et un local pour les pisteurs-secouristes sur le parking de Chaîne d'Or.

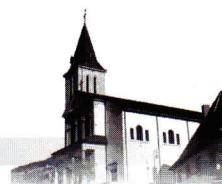
- L'agrandissement du parking de Chaîne d'Or devient indispensable et devrait se réaliser prochainement en amont de la salle Hors Sac.
- La réalisation d'une étude pour la création d'une retenue collinaire permettant de stocker une quantité d'eau suffisante pour un chantier programmé en 2010.
- La finalisation de l'espace ludique enfant
- Le montage d'un contrat d'objectif avec le département pour le domaine nordique.

En terme d'emploi, ce sont **101 personnes** qui, chaque jour se sont mobilisées pour garantir le bon fonctionnement de la station :

- Les secteurs techniques, touristiques, sécurité ont nécessité **l'embauche de 45 saisonniers pendant 4 mois**, en plus des **6 emplois permanents**.
- L'apprentissage et le perfectionnement ont été assurés par **40 moniteurs diplômés de l'ESF**.

Les Brasses est une station où nous œuvrons au quotidien pour que nos enfants et petits enfants puissent encore connaître les joies simples et naturelles de la neige, à un prix abordable.

*Jean-Pierre CHENEVAL  
Vice-Président du Syndicat des Brasses*





## ■ Vie associative



Dylan TREMOULET - (15 ans habitant sur la Commune de Viuz en Sallaz)

### Mucoviscidose

Vous avez beaucoup entendu parler de la Mucoviscidose lors du décès de Grégory Lemarchal. Vous le savez maintenant, **c'est la 1<sup>ère</sup> maladie génétique grave de l'enfance dans notre pays**. Elle se traduit par une insuffisance respiratoire sévère et des troubles digestifs permanents. On ne sait toujours pas la guérir. Face à cette maladie redoutable, des parents concernés, des sympathisants, des bénévoles organisent pour la 5<sup>ème</sup> fois dans l'agglomération annemassienne, et pour la 1<sup>ère</sup> fois à Viuz-en-Sallaz.



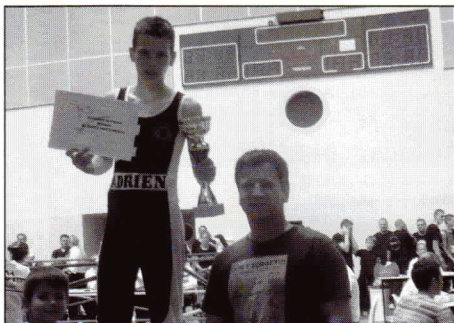
### La Virade de l'Espoir du Genevois 74, le dimanche 27 septembre 2009

C'est une grande fête humanitaire et sportive dont le but est de sensibiliser le public et de collecter des fonds. Elle est l'occasion d'un **double soutien moral et financier**. Son principe : faire marcher, ou courir un maximum de personnes qui se font parrainer financièrement (pas de montant imposé) au moyen de bulletins de parrainage très simples à remplir. Des attractions et des jeux sont aussi proposés pour s'amuser en famille ou entre amis.

« **Quand l'enjeu c'est la vie, cela vaut la peine de se mobiliser** ».

Vous désirez participer à l'organisation, à l'animation, ou nous aider en nous apportant vos idées, vos compétences..., vous pouvez vous inscrire auprès de Karine GRANDJEAN au : 04 50 36 92 89 / 06 71 82 31 74

### Adrien SCHEFFLER champion de France de boxe savate française



Adrien recevant son trophée à Paris, accompagné de Thierry Bruneau

Champion Rhône-Alpes à Bourg-en-Bresse, champion secteur à Nice, champion de zone à Toulouse, et depuis le 31 mai dernier et après avoir gagné tous les assauts à l'unanimité des juges durant l'année 2009, Adrien, 13 ans, est revenu du Stade Pierre de Coubertin à Paris avec le titre de champion de France de sa catégorie minime 1<sup>ère</sup> année en boxe savate française. Ainsi, Adrien, grâce à son sérieux et sa persévérance, a confirmé son titre 2008 et a remporté le plus haut titre de la catégorie suivante. Toutes nos félicitations à ce champion plein de talent, à son entraîneur, Thierry BRUNEAU et à sa famille, qui tous le soutiennent au gré des compétitions.

## ■ Galerie d'art



Dany Jampietro, artiste peintre

Passionnée de peinture, Dany JAMPIETRO a commencé seule l'aquarelle il y a une quinzaine d'années. Elle a ensuite suivi des cours pendant cinq ans, lui permettant ainsi de faire évoluer son art vers la peinture acrylique. L'occasion d'exposer ses réalisations pour la première fois lui a été offerte par la MJCI au mois de juin, en compagnie de deux autres artistes peintres, Nadège BERGOEN et Mizou HAIST.

À tout point de Viuz présentera un artiste local dans ses éditions futures.



## **Horaires de la mairie**

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :  
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h  
Mardi : 13 h 30 - 19 h  
Samedi : 9 h - 12 h

1040, avenue de Savoie – BP 17  
74250 VIUZ EN SALLAZ  
[www.viuz-en-sallaz.fr](http://www.viuz-en-sallaz.fr)

## **Horaires du service cantine**

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :  
8 h 30 - 12 h  
Mardi : 13 h 30 - 19 h

## **Horaires de l'urbanisme**

Lundi, mercredi, jeudi : 13 h 30 - 17 h  
Mardi : 13 h 30 - 19 h  
Vendredi : 8 h 30 - 12 h

## **Ramassage des encombrants**

Le service des encombrants est à votre disposition tous les premiers mercredis du mois avec cependant des règles à respecter...

Nous vous rappelons que ce service ne remplace pas le ramassage des ordures ménagères. Les gravats (rénovation des maisons), les petits morceaux de bois, les déchets verts ne sont pas des encombrants.

Il revient aux propriétaires et non aux services de la mairie de les évacuer à la déchetterie.

Les badges permettant l'accès à la déchetterie de la Communauté des Communes des Quatre Rivières, à Fillinges se retirent en mairie moyennant une caution de 15,24 € (100 FF) qui est rendue lors de la restitution du badge.

## **Horaires de la déchetterie**

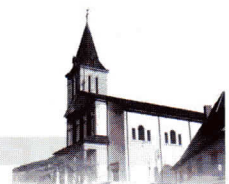
Lundi, mercredi et vendredi :  
de 14 h à 18 h  
Samedi : de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h  
Téléphone : 04 50 31 13 30

Déchets admis :

- Papier, carton,
- Ferraille et métaux non ferreux,
- Verre,
- Plastique,
- Déchets verts : tonte de pelouse et feuilles,
- Huile de moteur,
- Huile végétale (friture...),
- Déchets divers : solvant, peinture, vernis, dés-herbant,
- Pneus (limités à 4 par semaine et par foyer),
- Batteries, accumulateurs, piles,
- Gravats (limités à 1 m<sup>3</sup> par semaine et par foyer),
- Déchets encombrants.

## **Horaires de tonte par arrêté du maire**

Jours ouvrables :  
de 8 h 00 à 12 h 00  
de 14 h 00 à 19 h 00  
Samedi :  
de 9 h 00 à 12 h 00  
de 15 h 00 à 18 h 00  
Interdit le dimanche et jours fériés



# ■ Programme des manifestations

## 13 juillet

Cérémonie au monument aux morts  
Fête intercommunale au Lac du Môle  
dès 20 h 00  
Concerts des harmonies de Viuz et  
de St-Jeoire - Feux d'artifice et bals

## 18 juillet

Concert JOHNNY STAR à la salle  
culturelle

## Plaine-Joux/Les Brasses

### 26 juillet

Concours de bûcherons  
1<sup>ère</sup> course La duo verte : 22,300 km  
en duo Trail/VTT

### 7-8-9 août

Feufliazhe 8<sup>ème</sup> festival de musique  
alpine Programme sur  
[www.feufliazhe.com](http://www.feufliazhe.com)

## 17 septembre

Forum du patrimoine PAYSALP

## 20 septembre

3<sup>ème</sup> show trial moto

## 26 septembre

Soirée organisée par le tennis-club  
salle culturelle

## 27 septembre

Virades de l'espoir salle culturelle

## 3 octobre

Loto sou des écoles publiques

## 4 octobre

Fête de la maude

## 10 octobre

Salon Les amis du Petit Train

## 17 octobre

Soirée des bénévoles

## 24 octobre

9<sup>ème</sup> nuit de la musette à la salle cul-  
turelle dès 20 h 00

## 31 octobre

Concours de chant organisé par  
ANAO à la salle culturelle

## 7 novembre

Soirée dansante ACCA

## 14 et 15 novembre

Manifestation FNACA

## 22 novembre

Théâtre - organisation ski-club

## 28 novembre

Soirée moules-frites – Organisation  
football-club

## 5 décembre

Repas dansant de l'aumônerie

## 12 décembre

Bal de Noël par l'IDSF

# ■ Nouvelles entreprises

## ARTI SANS SOUCI

Mme GEORGET  
Prestations administratives  
et secrétariat pour artisans et TPE  
66, route du Thy  
74250 VIUZ-EN-SALLAZ  
Tél. 04 50 39 24 87  
Courriel : [artisanssouci@orange.fr](mailto:artisanssouci@orange.fr)

## ASAP 74

Aide et Services Aux Personnes  
74250 VIUZ-EN-SALLAZ  
Tél. 04 50 94 27 31  
[www.asap74.fr](http://www.asap74.fr)  
Courriel : [contact@asap74.fr](mailto:contact@asap74.fr)

## CARACT'HAIR

Coiffure à domicile  
Marion CHENEVAL-PALLUD  
74250 VIUZ-EN-SALLAZ  
Tél. 06 32 99 69 89  
Courriel : [caract-hair@aliceadsl.fr](mailto:caract-hair@aliceadsl.fr)

## DAVID MAINTENANCE

M. BOUR David  
Maintenance de machines-outils  
67, route de la Léchère  
74250 VIUZ-EN-SALLAZ  
Tél. 06 76 76 35 97

## FEUX FOLLETS

Ramontage et vente de poêles à bois  
2545, route du Fer à Cheval  
74250 VIUZ-EN-SALLAZ  
Tél. 04 50 43 97 69

## LA BOUTIQUE D'EMILIE

Dépôt-vente enfants  
1097, avenue de Savoie  
74250 VIUZ-EN-SALLAZ  
Tél. 04 50 94 75 87  
[www.laboutiquedemilie.com](http://www.laboutiquedemilie.com)

## LA LAVANDIERE

Laverie automatique  
64, rue des Anges  
74250 VIUZ-EN-SALLAZ  
Tél. 06 81 89 04 77

## O'NEO 74

ARNOLIN Stéphanie  
Nettoyage auto sans eau  
85, route des Brasses  
74250 VIUZ-EN-SALLAZ  
Tél. 06 29 50 15 55

## META-MORPHOZ

Tatouage - Piercing  
630, avenue de Savoie  
Tél. 06 13 86 86 26

## SOLUTION 3C

Carine CHAIX  
Infographie – Communication  
Marketing opérationnel  
264, rue des Forestiers  
74250 VIUZ-EN-SALLAZ  
Tél. 04 50 43 92 57  
06 10 77 43 60  
[www.solution3c.com](http://www.solution3c.com)  
Courriel : [info@solution3c.com](mailto:info@solution3c.com)

## Nouveaux propriétaires

### LE VICUS

Restaurant Pizzeria  
M. BAUDOUIN Camille  
Avenue de Savoie  
74250 VIUZ-EN-SALLAZ  
Tél. 04 50 31 48 99  
06 98 84 12 69

### EVENEMEN'CIEL

Agence de voyages  
825, avenue de Savoie  
Tél. 04 50 36 76 19  
[www.evenemen-ciel.com](http://www.evenemen-ciel.com)

## Les colonies

**Du 10 au 31 juillet pour les 6/12 ans à Taussat au bord du bassin d'Arcachon**

De la Mairie au Château, de la poste au point presse, du restaurant à la grande place,

les enfants vivront au sein d'une petite cité recréée : MINOPOLIS une cité qui bouge

MINOPOLIS, cité du vivre ensemble, c'est l'apprentissage de la

citoyenneté dans une mini-ville organisée pour :

- Apprendre la vie en société
- Prendre des responsabilités, participer et s'impliquer au sein d'un groupe.

Les assemblées (Agora) sont des moments d'échanges pour proposer, voter des activités, créer des clubs ou des associations et aussi apprendre à résoudre les éventuelles difficultés rencontrées par le groupe.



## Vacances aquatiques

On retrouve à MINOPOLIS toutes les activités qui font la joie de la vie en collectivité : grands jeux, veillées, journées à thèmes, défilés, spectacles (théâtre, danse, chant...), galerie d'art et activités manuelles... Découverte du milieu aquatique : pêche à pied, élaboration d'un aquarium... Baignades dans le bassin d'Arcachon au bord du centre ou à l'océan suivant les marées et la météo, jeux aquatiques à la piscine du centre pour se familiariser avec l'eau.

(Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée)

**Du 7 au 27 juillet pour les 12/15 ans en Hollande : Le "plat pays" à vélo et 5 jours à bord d'un voilier**

À travers les fantastiques paysages que nous offre la Hollande, les enfants partiront à la découverte de ses plus beaux sites. De provinces en provinces, de ports en ports...



Camp itinérant à vélo et sur un voilier. Hébergement sous tentes avec véhicule d'intendance. Voyage en train.



Ce séjour offrira la possibilité de découvrir la majeure partie de la Hollande, ses fermes, ses villages, ses domaines et ses monuments historiques, sans oublier ses fleurs (les tulipes), ses fromages et son folklore ! À découvrir par différents moyens de locomotion. Le principal sera le vélo, avec

une circulation facilitée par un équipement remarquable en pistes cyclables.

5 jours à passer à bord d'un voilier restauré et entretenu. L'expérience de la voile n'est pas nécessaire (hisage des voiles et aide à la manœuvre sous la direction du capitaine).

Marche à pied et utilisation des bus locaux pour la découverte des grandes villes et autres sites intéressants. Mise à disposition d'un véhicule d'intendance qui transportera les bagages et le matériel collectif pendant toute la durée du séjour.

Ce séjour à vélo s'enrichira, tout au long de l'itinérance, de culture, de traditions et de rencontres de la population locale. La Hollande est un pays accueillant et chaleureux à travers lequel la connaissance du Français, de l'Anglais et de l'Allemand est très répandue.